

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec  
I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 15, Number 1, 1984

Les processus décisionnels en matière de commerce extérieur :  
quelques éléments de réflexion à la lumière de l'expérience  
québécoise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701623ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701623ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1984). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 15(1), 175–200. <https://doi.org/10.7202/701623ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU\*

## I — Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1983)

### A — Aperçu général

La scène internationale connaissait à l'automne plusieurs moments de tension. Alors que les esprits étaient encore sous le choc causé par l'incident de l'avion commercial sud-coréen abattu par l'Union soviétique, des actes terroristes frappaient les contingents de paix américains et français de Beyrouth, faisant quelques centaines de morts parmi ces soldats, les forces armées des États-Unis et de certains pays des Caraïbes envahissaient l'île de Grenade et l'Union soviétique se retirait des grandes négociations sur le contrôle des armements de Genève et de Vienne. C'est dans ce climat de tension Est-Ouest que le Premier ministre canadien entreprenait à l'automne une mission de paix dans le but de contribuer à susciter la volonté politique nécessaire au rétablissement du dialogue et de l'esprit de la détente. Cette mission menait le premier ministre Trudeau dans les grandes capitales occidentales, au Japon et en Chine, et occupait l'avant-scène de l'action internationale du Canada à l'automne.

Même le discours du Trône, prononcé le 7 décembre par le gouverneur général Edward Schreyer, à l'occasion de l'ouverture de la 2<sup>ème</sup> session de la 32<sup>ème</sup> législature, mettait l'accent sur la détérioration du climat international et sur l'intention du gouvernement canadien de « se consacrer pleinement à la recherche de tous les moyens imaginables pour rétablir la confiance sur la scène internationale »<sup>1</sup>. Aucune nouvelle mesure n'était annoncée à ce chapitre, si ce n'est la création d'un centre d'information sur les questions de défense et de contrôle des armements, financé par le gouvernement et chargé de recueillir et d'analyser les données disponibles à ce sujet, et l'augmentation des fonds octroyés aux organismes bénévoles et aux groupes de recherche privés qui s'intéressent aux questions de sécurité, de contrôle des armements et de désarmement. Autrement, le discours du Trône réitérait les engagements traditionnels du Canada :

« contribution responsable » à la défense collective, par l'intermédiaire de l'OTAN et du NORAD;

« attention renouvelée » à la contribution canadienne aux opérations de maintien de la paix, lorsque celles-ci se déroulent sous l'égide des Nations Unies;

fidélité à l'engagement de porter à 3% par année le taux de croissance réelle des dépenses de défense;

fidélité à l'engagement de porter à 0,5% du PNB d'ici 1985, et à 0,7% du PNB d'ici 1990, les dépenses reliées à l'aide au développement<sup>2</sup>.

Le gouvernement annonçait d'autre part son intention de prendre des mesures pour promouvoir les exportations: élargissement du Programme pour l'expansion des marchés

\* *Documentaliste au CQRI*

1. Discours du Trône, *Le Devoir*, 8 décembre 1983, p. 11.

2. *Ibid.*, p. 11.

d'exportation, création de zones franches pour la production de biens destinés à l'exportation, encouragement à utiliser les "world product mandates" qui permettent à une compagnie canadienne de devenir le producteur exclusif d'un produit, et enfin consolidation de la Fondation canadienne de l'Asie et du Pacifique, chargée de voir au développement des relations avec cette partie du monde<sup>3</sup>.

## B — La mission de paix du Premier ministre canadien

Le Premier ministre canadien exprimait lors d'une conférence sur la paix et la sécurité à l'Université de Guelph en Ontario, le 27 octobre, son intention de se rendre dans les grandes capitales mondiales afin de soumettre personnellement à leurs dirigeants une série de recommandations visant au rétablissement du dialogue Est-Ouest. Des rumeurs voulant que le Premier ministre prenne une initiative importante pour promouvoir la paix et le désarmement circulaient depuis la fin de l'été au pays. Dans son discours de Guelph, M. Trudeau exposait son analyse de la situation de crise que traversent les relations Est-Ouest et les moyens qu'il avait identifiés pour ranimer la confiance. Le Premier ministre estimait que des gestes constructifs de nature politique, une stratégie de confiance disait-il, étaient nécessaires au rétablissement d'un climat de stabilité entre l'Est et l'Ouest. Il proposait plus précisément à ses alliés de l'OTAN une troisième voie pour compléter la stratégie à deux volets — déploiement des euromissiles et négociation — développée par l'alliance pour faire face au déploiement des missiles soviétiques SS-20 en Europe. Ce troisième volet serait « axé sur une intervention politique de haut niveau destinée à activer les pourparlers en vue d'un accord »<sup>4</sup>. M. Trudeau annonçait qu'il discuterait à cette fin, avec ses alliés de l'OTAN, des moyens :

- de mettre sur pied une structure cohérente propre à susciter la confiance politique et économique, de manière à stabiliser les relations entre l'Est et l'Ouest;
- de détourner les superpuissances de leurs préoccupations militaires pour s'engager dans un dialogue régulier et productif et assumer les responsabilités qui vont de pair avec leur pouvoir;
- d'amener les cinq États dotés d'armes nucléaires à entamer des négociations destinées à fixer des limites globales à leurs arsenaux nucléaires stratégiques;
- d'améliorer la sécurité en Europe en relevant le seuil nucléaire et en redonnant en même temps une dynamique politique aux négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, à Vienne, pour les tirer de leur stagnation;
- de prévenir la prolifération des armes nucléaires dans les autres États<sup>5</sup>.

M. Trudeau se rendait donc en Europe du 8 au 11 novembre pour discuter de ces cinq thèmes dont avaient préalablement été informés par lettre les dirigeants de l'OTAN. Il rencontrait ainsi le Premier ministre français, le chef du gouvernement hollandais, le Premier ministre belge, le Premier ministre italien, le chancelier ouest-allemand et la Première ministre britannique. Le Premier ministre canadien était par ailleurs reçu en audience par le pape Jean-Paul II et par la reine des Pays-Bas. Dans un second discours consacré à sa mission de paix, prononcé celui-là à Montréal, M. Trudeau faisait le bilan de son voyage.

je reviens au Canada, disait-il, avec le sentiment que nos amis et alliés appuient mon initiative de paix et partagent ma conviction quant à l'urgence de la situation. Ils sont

3. *The Globe and Mail*, 8 décembre 1983, p. B8.

4. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 83/18 (27 octobre 1983), p. 8.

5. *Ibid.*, p. 9

d'accord, en particulier, sur la nécessité d'ajouter à notre stratégie une troisième voie pour rétablir la confiance et les communications entre les parties<sup>6</sup>.

Le Premier ministre réaffirmait également l'importance que le Canada attache à la question de la vérification des accords de contrôle. Il annonçait son

intention de soumettre, en temps opportun et aux autorités compétentes en matière de désarmement, des documents réclamant une entente internationale en vue 1) d'interdire l'essai et le déploiement de systèmes anti-satellites à haute altitude, 2) de limiter la mobilité excessive des missiles balistiques intercontinentaux et 3) d'exiger que tout nouveau système d'armements stratégiques soit entièrement vérifiable par les moyens techniques nationaux, c'est-à-dire que les satellites qui se promènent en l'air voient ce qui se déploie, ce qui se prépare, ce qui se fabrique sur le sol de l'autre.

Il s'agit là de mesures importantes dont les détails sont souvent de nature technique. Mais, si nous parvenons à donner une impulsion politique à l'idée de faire asseoir les cinq grands à une même table de négociation; si nous obtenons un nouvel engagement politique à l'égard du Traité sur la non-prolifération; si nous redonnons un élan aux négociations de Vienne sur la question de l'équilibre des forces classiques et du relèvement du seuil nucléaire en Europe; si, enfin, nous nous appliquons à restreindre les progrès qualitatifs dans le domaine de la technologie stratégique de façon à faciliter ou à favoriser la vérification, alors nous aurons suscité une approche vraiment globale des problèmes de paix et de sécurité<sup>7</sup>.

À Montréal, M. Trudeau annonçait qu'il allait poursuivre sa mission au Japon, où il se rendait une semaine plus tard présenter son projet au premier ministre Nakasone. Au même moment, l'ancien ambassadeur du Canada à Moscou, M. Geoffrey Pearson, était dépêché comme émissaire à Pékin et à Moscou. Le Premier ministre canadien se rendait lui-même à Pékin les 28 et 29 novembre – il s'absentait ainsi momentanément du sommet du Commonwealth qui se déroulait à New Delhi. L'accueil réservé au plan de paix de M. Trudeau fut partout prudent. Les hommes politiques rencontrés ont fait peu de commentaires publics, soulignant habituellement leur appui général à la démarche canadienne. Quant au détail des propositions, la presse relevait les réticences de la Chine, de la Grande-Bretagne et de la France à la tenue d'un sommet des cinq puissances nucléaires, ces pays estimant plutôt qu'il revenait aux deux superpuissances de prendre d'abord des mesures. Mme Gandhi, que M. Trudeau avait rencontrée à l'occasion du sommet du Commonwealth, se serait opposée pour sa part, avec la Chine d'ailleurs, au renforcement du Traité de non-prolifération nucléaire<sup>8</sup>.

M. Trudeau rencontrait enfin à la mi-décembre le président et le secrétaire d'État américains. Dans un communiqué suivant la rencontre, le président Reagan souhaitait au premier ministre Trudeau « bonne chance dans (ses) efforts pour parvenir à instaurer une paix durable » et affirmait « partager pleinement » ses préoccupations concernant la paix mondiale et le désarmement. M. Reagan n'avait pas voulu, lui non plus, endosser la proposition d'une rencontre des cinq puissances nucléaires, puisqu'elle avait été écartée par les autres États nucléaires. Enfin, la presse rapportait que MM. Trudeau et Reagan avaient eu une discussion « philosophique » sur l'ensemble des rapports Est-Ouest, et qu'ils ne s'étaient pas arrêtés au détail des propositions canadiennes<sup>9</sup>.

6. *Ibid.*, *Déclarations et Discours*, no. 83/20 (13 novembre 1983), p. 3.

7. *Idem.*, p. 7.

8. *Le Devoir*, 22 novembre 1983, p. 1 et 30 novembre 1983, p. 1.

9. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 16 décembre 1983, p. 1. Sur les réactions américaines, voir *The Globe and Mail*, 29 octobre 1983, p. 1 et 25 novembre 1983, p. 3.

À la fin du trimestre, il restait au Premier ministre canadien à se rendre à Moscou. L'état de santé de M. Andropov, qui n'était pas en mesure de recevoir des étrangers, selon les autorités soviétiques, empêchait la détermination d'une date pour la venue de M. Trudeau. Enfin, outre l'appui manifesté par les leaders du Commonwealth (cf. la rubrique s'y rapportant), le plan de paix du Premier ministre était endossé par les chefs des Églises chrétiennes canadiennes et par l'ex-chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt<sup>10</sup>.

### C — Les politiques de défense: Le Canada et l'OTAN

Trois grandes réunions ministérielles réunissaient les alliés de l'OTAN à l'automne. À Montebello (Québec) d'abord, le Groupe des plans nucléaires réitérait à la fin octobre la détermination des pays membres de commencer le déploiement des euromissiles à partir du mois de décembre. Les ministres de la Défense décidaient, en signe de « bonne volonté », de réduire unilatéralement de 1,400 le nombre d'armes nucléaires tactiques de l'arsenal européen au cours des cinq prochaines années. Les armes qui seront mises au rancart comprennent des obus d'artillerie, des armes antiaériennes et des missiles à portée réduite. Les ministres annonçaient que l'OTAN se départirait d'une ogive pour chacun des missiles de croisière et Pershing déployés. Ils invitaient l'Union soviétique à faire preuve d'une « flexibilité semblable »<sup>11</sup>.

Les ministres de la Défense de l'OTAN, y compris le ministre canadien M. Jean-Jacques Blais, se rencontraient encore une fois à Bruxelles les 6 et 7 décembre au sein du Comité des plans de défense. À cette occasion fut discuté le budget d'infrastructure pour la période 1985-1990, qui devra être approuvé en 1984. Les ministres se mirent d'accord pour renforcer l'arsenal conventionnel de l'OTAN par l'utilisation de nouvelles technologies. L'avenir des négociations sur le désarmement nucléaire, quelques semaines après le retrait des Soviétiques des négociations sur les euromissiles, fut également abordé. La réunion a été l'occasion d'un nouvel accrochage entre la Grèce et la Turquie au sujet de Chypre, alors que la Grèce et le Danemark se dissociaient une fois de plus de la politique de l'alliance sur les euromissiles et que l'Espagne réservait l'ensemble de sa position à cause du processus de réévaluation de sa participation à l'OTAN. À l'occasion de la réunion, l'alliance avait rendu public un rapport de son comité militaire portant sur la cession de technologies militaires au Pacte de Varsovie, document qui souligne les économies de plusieurs milliards de dollars dont bénéficie l'URSS grâce aux transferts de technologies, légaux ou illégaux<sup>12</sup>.

Les 8 et 9 décembre, le Conseil atlantique se réunissait à Bruxelles. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures participait à la réunion du Conseil, au cours de laquelle il devait discuter, avec ses homologues, des propositions de paix de M. Trudeau<sup>13</sup>. En plus du communiqué final, les ministres de l'alliance ont adopté une « déclaration de Bruxelles » qui invitait les pays du Pacte de Varsovie à

saisir les occasions que les pays de l'OTAN leur offrent d'établir des relations équilibrées et constructives et une détente véritable<sup>14</sup>.

La déclaration soulignait que la conférence sur le désarmement de Stockholm constituait une occasion d'élargir le dialogue Est-Ouest. Le Conseil annonçait à ce propos que les

10. Jean-Pierre PROULX, *Le Devoir*, 19 décembre 1983, p. 2.

11. *Le Devoir*, 28 octobre 1983, pp. 1 et 18, et 29 octobre 1983, p. 16.

12. *Le Devoir*, 7 décembre 1983, p. 5; *The Globe and Mail*, 8 décembre 1983, p. 4.

13. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 169*, 2 décembre 1983.

14. *Le Devoir*, 10 décembre 1983, p. 5.

ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN se rendraient eux-mêmes à Stockholm en janvier 1984. Le Premier ministre canadien s'est particulièrement réjoui de cette décision, qui allait dans le sens des efforts qu'il déployait afin d'injecter de l'« énergie politique » dans les négociations sur le désarmement. M. Trudeau affirmait d'ailleurs plus tard que la réunion du Conseil atlantique avait résulté en un « changement complet de direction » pour l'OTAN, qui s'éloignait de la « diplomatie du mégaphone » pour lancer un appel au dialogue<sup>15</sup>.

#### D — Les politiques d'aide au développement et le monde des affaires

À partir du moment où elle a été nommée à la présidence de l'ACDI, Mme Margaret Catley-Carlson s'est efforcée d'expliquer à la population canadienne les objectifs des activités d'aide au développement de l'agence et les bénéfices que retire l'économie canadienne de ces activités. À l'automne, Mme Catley-Carlson déclarait dans un discours prononcé au cours d'un séminaire de la Banque mondiale que le Canada ne profitait pas suffisamment de sa participation à la Banque mondiale et que les gens d'affaires canadiens devaient voir à ce que la situation change. Selon elle, le Canada, qui a fourni \$300 millions à la Banque mondiale en 1982, ne s'est vu octroyer que \$200 millions en contrats pour des projets de la Banque, alors que les Japonais reçoivent deux fois le montant de la contribution de leur gouvernement et les Américains quatre fois leur contribution à la Banque. Les compagnies canadiennes devraient donc présenter plus de soumissions pour l'obtention de contrats reliés aux projets de développement financés par la Banque mondiale ou d'autres organismes multilatéraux<sup>16</sup>.

La présidente de l'ACDI proposait par ailleurs aux exportateurs canadiens la tenue de consultations annuelles. S'adressant à la réunion annuelle de l'Association des exportateurs canadiens, elle soulignait la possibilité de rencontres annuelles entre les exportateurs et les vice-présidents de l'agence, rencontres au cours desquelles pourrait être indiquée de façon informelle, — bien que l'ACDI ne veuille pas dévoiler les plans de projets spécifiques —, la direction générale des activités futures de l'ACDI. Les exportateurs pourraient également suggérer des secteurs d'activité. En échange de ces consultations, la présidente demandait aux exportateurs de prendre la défense de l'agence lorsque celle-ci est attaquée dans les média d'information<sup>17</sup>.

#### E — Les politiques d'immigration

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration prenait à l'automne des décisions concernant les entrepreneurs-immigrants, les visiteurs polonais et le système d'évaluation des demandes du statut de réfugié. Le ministre Roberts annonçait d'abord à la fin octobre que de nouvelles mesures visant à promouvoir l'admission d'entrepreneurs comme immigrants au Canada entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le ministre déclarait que le Canada recherchait

des immigrants capables de mettre sur pied des entreprises qui créeront des emplois et un climat favorable aux investissements, en plus d'apporter au Canada de nouvelles compétences et de nouveaux produits<sup>18</sup>.

15. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 9 décembre 1983, pp. 1 et 8; Sylviane TRAMER, *Le Devoir*, 16 décembre 1983, p. 8; *The Globe and Mail*, 10 décembre 1983, pp. 1 et 2.

16. Steven KRUEGER, *The Globe and Mail*, 14 octobre 1983, p. B4.

17. *The Globe and Mail*, 19 octobre 1983, p. B5.

18. Emploi et Immigration, *Communiqué no. 83-37*, 24 octobre 1983.

Les demandes d'entrepreneurs seront donc traitées en priorité, des agents d'immigration spécialement formés dans l'organisation d'entreprises seront affectés dans les principaux pays sources d'entrepreneurs immigrants et certains requérants très qualifiés pourront être admis temporairement. Le communiqué précisait qu'entre 1980 et 1982, environ 5,500 entrepreneurs immigrants ont été admis au Canada venant principalement d'Allemagne de l'Ouest, de Hong Kong, de France, des États-Unis et des Pays-Bas.

Le ministère de l'Immigration décidait par ailleurs de mettre fin au programme spécial en faveur des Polonais adopté en octobre 1981. Le programme régulier en faveur des visiteurs polonais sera remis en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984. M. Roberts se déclarait convaincu du succès du programme spécial, le Canada ayant accueilli plus de 16,000 Polonais au cours des deux dernières années<sup>19</sup>. Enfin, le ministère entreprenait à l'automne l'étude de nouvelles formules d'évaluation des demandes du statut de réfugié<sup>20</sup>.

Le ministre Roberts déposait le 1<sup>er</sup> novembre au Parlement le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration préparé par son ministère. Encore cette année, les prévisions ont été révisées à la baisse comparativement aux chiffres présentés l'année précédente. Ce n'est donc plus entre 105,000 et 110,000 immigrants que se propose d'admettre le Canada en 1984, mais de 90,000 à 95,000. La catégorie la plus touchée par la réduction sera celle des travailleurs sélectionnés, afin de « protéger les débouchés pour les Canadiens », a déclaré M. Roberts. Les prévisions pour 1985 et 1986 sont d'accueillir entre 100,000 et 110,000 immigrants la première année et entre 105,000 et 120,000 en 1986.

Le rapport indique que la réunion des familles demeure l'un des principes fondamentaux de la politique canadienne d'immigration. Quant au nombre de réfugiés qui seront admis, il a été fixé pour 1984 à 12,000, soit le même nombre qu'en 1983. Une redistribution du nombre de réfugiés par région a cependant été effectuée par rapport à l'an dernier<sup>21</sup>.

## F — Organisations et rencontres internationales

### 1 — L'ONU

À la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance de la République de Chypre du Nord, l'ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. Gérard Pelletier, participait le 17 novembre au débat d'urgence du Conseil de sécurité. Il y réitérait la position canadienne annoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans un communiqué émis le jour même de la déclaration d'indépendance par la communauté chypriote turque. Le Canada, disait-il, « regrette profondément » cette décision :

Nous ne reconnaissons qu'un seul État à Chypre, il s'agit de la République de Chypre qui est sous la direction du Président Kyprianou. Nous n'avons aucunement l'intention de reconnaître un nouvel État qui se déclare lui-même indépendant à Chypre.

Cet acte ne contribue en rien aux efforts entrepris depuis longtemps par le Secrétaire général des Nations Unies visant à une réconciliation des deux communautés présentes à Chypre, efforts que le Canada a toujours soutenus vigoureusement<sup>22</sup>.

19. *Idem.*, *Communiqué no. 83-48*, 21 décembre 1983.

20. *Idem.*, *Communiqué no. 83-45*, 24 novembre 1983.

21. *Idem.*, *Communiqué no. 83-39*, 1<sup>er</sup> novembre 1983; *Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement*, 1<sup>er</sup> novembre 1983.

22. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 154*, 15 novembre 1983.

À la Chambre des Communes, le Premier ministre du Canada avait déclaré pour sa part que l'établissement d'une république turque de Chypre du Nord « ne constituait pas une situation de fait différente mais peut-être une nouvelle situation légale ». Il ne croyait pas d'autre part que le Canada doive immédiatement remettre en question sa participation à la force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre<sup>23</sup>.

La 38<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies se déroulait par ailleurs normalement. Le Canada y exprimait entre autre son inquiétude devant la situation en Amérique centrale et son appui à l'initiative de paix de Groupe de Contadora<sup>24</sup>. À la Première commission de l'Assemblée sur le désarmement, le sénateur Michael Pitfield, qui y représentait le Canada, espérait que les dirigeants relèveraient le défi de revitaliser le dialogue politique Est-Ouest préconisé par le premier ministre Trudeau. Il exposait également les priorités canadiennes dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, qui sont:

- 1) d'appuyer fermement les négociations visant à contenir et à réduire la course aux armements nucléaires; 2) de favoriser rapidement des progrès visant la conclusion d'un traité multilatéral d'interdiction complète des essais; 3) de participer à la préparation d'une convention qui interdirait toute utilisation d'armes chimiques; 4) de promouvoir l'élaboration d'un régime de non-prolifération efficace et fondé sur le Traité de non-prolifération; 5) de veiller à ce que l'on se rapproche davantage de l'objectif visant l'interdiction de la mise au point, de la mise à l'essai et du déploiement de toute arme destinée à être utilisée dans l'espace extra-atmosphérique; et 6) de participer activement aux négociations destinées à limiter et à réduire les forces conventionnelles<sup>25</sup>.

## 2 - LA FAO

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, participait à Rome au début du mois de novembre à la 22<sup>ème</sup> conférence biennale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Il présentait un premier discours à titre de président du Conseil mondial de l'alimentation, dans lequel il passait en revue les discussions de la réunion de juin du Conseil ainsi que les mesures qui y avaient fait l'objet d'ententes<sup>26</sup>. Dans un second discours prononcé à titre de représentant canadien, le ministre Whelan réaffirmait l'importance que le Canada attache à l'agriculture dans sa politique d'aide au développement. M. Whelan déclarait que son pays prévoyait affecter 45% de toute son aide officielle au développement, en 1985-1986, au secteur agro-alimentaire, ce qui comprend l'aide alimentaire, les projets de développement bilatéraux et les contributions indirectes par l'entremise d'autres organismes.

Le ministre Whelan revenait d'autre part sur la question de la rationalisation des activités des Nations Unies, qui revient depuis quelque temps dans les discours des représentants canadiens. Il se disait ainsi « préoccupé par le chevauchement des fonctions des quelque 27 organismes qui s'occupent présentement de développement international », et souhaitait une meilleure coordination des efforts:

Chacun de ces organismes, soit le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial, le Conseil mondial de l'alimentation et la FAO, a un mandat important à remplir. Le Canada participe à chacune de ces

23. *Le Devoir*, 16 novembre 1983, p. 1.

24. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 83/23 (10 novembre 1983).

25. *Idem.*, *Déclarations et Discours*, no. 83/22 (1<sup>er</sup> novembre 1983).

26. Ministère de l'Agriculture, Discours du ministre à titre de président du Conseil mondial de l'Alimentation à l'occasion de la biennale de la FAO, Rome, 8 novembre 1983.

organisations et reconnaît l'oeuvre qu'elles accomplissent. Mais nous devons les examiner attentivement et décider si, en bloc, elles répondent aux réels besoins alimentaires et agricoles des pays en développement<sup>27</sup>.

Enfin, le ministre canadien se disait heureux du fait que le budget de la FAO pour 1984-1985 ne croîtrait pratiquement pas.

### 3 - L'UNESCO

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pépin, se rendait à Paris au début du mois de novembre pour la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Aux côtés des États-Unis, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de la Suisse et de l'Allemagne de l'Ouest, le Canada s'est fait l'avocat d'une croissance réelle zéro du budget de l'UNESCO ou d'un gel du budget au niveau de \$360 millions où il était. M. Pépin déclarait également que l'organisme devait éviter « la duplication, la dispersion et les entreprises non essentielles » et mettre l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité<sup>28</sup>. La majorité des pays membres a cependant rejeté la croissance zéro et adopté un compromis présenté par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, sur la base d'un projet des pays nordiques, et dotant l'organisme d'un budget de \$374,410 millions<sup>29</sup>. À la fin de l'année, les États-Unis annonçaient leur décision de se retirer de l'UNESCO à partir de 1985.

### 4 - LE SOMMET DU COMMONWEALTH

Le 23<sup>ème</sup> sommet des quarante-huit pays du Commonwealth se tenait à New Delhi et à Goa, en Inde, du 23 au 29 novembre. Trois sujets ont particulièrement retenu l'attention des chefs d'État et de gouvernement: les relations Est-Ouest, l'invasion de la Grenade et le nouvel ordre monétaire international. Les discussions sur les tensions Est-Ouest ont été ouvertes par le Premier ministre canadien, qui a présenté les grandes lignes de son plan de paix. Les pays du Commonwealth ont d'ailleurs émis une déclaration sur la paix mondiale, la « Déclaration de Goa », dans laquelle ils font appel aux deux superpuissances afin qu'elles rétablissent le dialogue. Ils y exprimaient également leur appui à l'initiative du Premier ministre canadien « en vue de restaurer la communication entre toutes les puissances nucléaires » et affirmaient désirer « soutenir tout effort en ce sens, de toutes les façons possibles »<sup>30</sup>. Le président de la Zambie suggérait également au cours du sommet la participation d'autres dirigeants du Commonwealth à la mission de paix de M. Trudeau à Moscou et à Washington.

L'invasion de la Grenade par les États-Unis a suscité de l'inquiétude chez certains des participants à la rencontre. L'Inde et les pays africains, qui faisaient face notamment aux pays des Antilles qui avaient participé à l'intervention américaine, auraient voulu que le sommet condamne le geste de Washington, afin que l'exemple ne soit pas suivi par l'Afrique du Sud envers ses voisins. Des différends se sont également manifestés sur la question de la réforme du système monétaire international, entre partisans et adversaires d'une nouvelle conférence de Bretton Woods<sup>31</sup>.

27. *Idem.*, Discours du ministre à la 22<sup>e</sup> conférence biennale de la FAO, Rome, 10 novembre 1983, p. 12.

28. *Le Devoir*, 8 novembre 1983, p. 2.

29. *Le Soleil*, 17 novembre 1983, p. E7.

30. *Le Devoir*, 28 novembre 1983, p. 1.

31. *Le Devoir*, 24 novembre 1983, pp. 1 et 2; 25 novembre 1983, p. 5 et 26 novembre 1983, p. 5.

Un communiqué final de douze pages a conclu les discussions des dirigeants du Commonwealth. Au nombre des résolutions qu'il contient se retrouvent :

- une mise en garde à l'Afrique du Sud, contre laquelle seront prises des mesures appropriées si elle continue à faire obstacle à l'indépendance de la Namibie;
- une condamnation de la nouvelle République turque de Chypre du Nord;
- une offre de participer au maintien de l'ordre à la Grenade et de lui fournir de l'aide;
- la mise sur pied d'un groupe de travail sur la réforme du système monétaire international<sup>32</sup>.

## G — Les relations canado-américaines

Les questions commerciales et dans une moindre mesure, les questions environnementales, sont au coeur des rapports quotidiens du Canada avec les États-Unis. Le trimestre d'automne n'a pas échappé à la règle : poursuite des rencontres des responsables des affaires étrangères des deux pays destinées à assurer le développement harmonieux des relations commerciales, efforts déployés par le gouvernement canadien pour sensibiliser les milieux d'affaires américains aux points de vue de leur voisin du Nord et à l'importance des relations canado-américaines, inquiétudes suscitées par la possibilité de voir certains secteurs industriels canadiens frappés de mesures protectionnistes, etc. L'invasion de la Grenade par les États-Unis soulevait par ailleurs des réticences du côté canadien. Cet événement sera surtout traité sous la rubrique Amérique latine et Caraïbes.

### 1 — LES RENCONTRES MINISTÉRIELLES

Dans le cadre des consultations bilatérales périodiques établies depuis 1982, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État américain se rencontraient à Halifax les 16 et 17 octobre. Les questions environnementales, l'exportation de gaz naturel et les autres questions commerciales devaient être au coeur des discussions de MM. MacEachen et Shultz. Le directeur de l'*Environment Protection Agency* (EPA) américaine, M. William Ruckelshaus, et le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Caccia, étaient également présents pour discuter du dossier des pluies acides. Au cours de la rencontre, les responsables des affaires étrangères des deux pays ont reconduit une entente bilatérale sur l'assainissement des eaux des Grands Lacs signée en 1978, en ajoutant à l'entente générale un supplément qui prévoit la réduction de 13,000 à 11,000 tonnes des émissions annuelles de phosphore dans le lac Érié et de 8,210 à 7,000 tonnes dans le lac Ontario<sup>33</sup>.

MM. Shultz et MacEachen ont passé en revue les questions de sécurité internationale et ont exprimé en conférence de presse leur détermination à conserver une ferme position militaire face à l'Union soviétique. Les deux hommes se sont penchés une autre fois à l'automne sur les relations canado-américaines à l'occasion de leur participation à la réunion de l'OTAN de Bruxelles<sup>34</sup>.

L'assistant au secrétaire d'État américain, M. Kenneth Dam, venait par ailleurs à Ottawa à la mi-novembre. Il terminait une tournée européenne entreprise dans le but de donner aux alliés des États-Unis des éclaircissements sur l'intervention américaine à la Grenade. M. MacEachen a exprimé à son interlocuteur la désapprobation du Canada de ne

32. *The Globe and Mail*, 30 novembre 1983, p. 2; *Le Devoir*, 30 novembre 1983, p. 5.

33. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 40 (9 novembre 1983), p. 3.

34. *Le Devoir*, 18 octobre 1983, p. 1; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 169*, 2 décembre 1983.

pas avoir été informé du projet d'invasion américain et de n'avoir pu s'occuper comme il l'aurait voulu de l'évacuation des ressortissants canadiens. Il a cependant déclaré aux journalistes que si le Canada n'était pas encore convaincu de la nécessité de cette invasion, il avait décidé de poursuivre le débat sur ce sujet avec les États-Unis. M. MacEachen a déclaré à la suite de la rencontre que M. Dam l'avait assuré que les États-Unis n'avaient pas de projet semblable pour le Nicaragua. Le Moyen-Orient et les relations Est-Ouest ont aussi été abordés et M. Dam apportait entre autre la réponse écrite du président américain au plan de paix du Premier ministre canadien. Les deux hommes se sont alors entendus sur la rencontre Trudeau-Reagan qui devait avoir lieu à la mi-décembre<sup>35</sup>.

Enfin, le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, rencontrait à Washington à la mi-novembre son homologue américain, M. Caspar Weinberger. Il devait être question de la Grenade, du Liban, de l'Amérique centrale et des négociations de Genève, mais aucun détail n'a été rapporté<sup>36</sup>.

Plusieurs ministres canadiens traversaient la frontière à l'automne pour rencontrer des représentants du monde des affaires et s'adresser à des organismes américains. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait ainsi à Chicago les 28 et 29 novembre, « dans le cadre des efforts poursuivis en vue de faire connaître au plus grand nombre d'Américains les vues du Canada, et de les sensibiliser à la nature et à l'importance des relations canado-américaines », précise le communiqué annonçant le voyage<sup>37</sup>. M. MacEachen rencontrait des hommes d'affaires et des journalistes et prononçait devant le comité de Chicago du *Council on Foreign Relations* un discours sur les relations canado-américaines. Le ministre d'État au Commerce international s'adressait plus tard à un auditoire new-yorkais du *National Foreign Trade Council*, leur dressant un portrait optimiste des relations commerciales entre les deux pays qui mettait l'accent sur les solutions récemment apportées à certains problèmes commerciaux. Le ministre Regan faisait cependant part de l'intention de son gouvernement d'adopter une loi anti-dumping pour permettre aux producteurs canadiens de « faire face aux importations qui leur sont préjudiciables »<sup>38</sup>. Le ministre de l'Agriculture parlait pour sa part à Dallas en octobre du commerce canado-américain des produits agro-alimentaires alors que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources brossait devant la *Canadian Society of New York*, toujours en octobre, un tableau des activités canadiennes dans le secteur pétrolier et gazier<sup>39</sup>.

## 2 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

Les États-Unis et le Canada entreprenaient à la fin de l'automne des discussions informelles reliées aux propositions canadiennes de conclure des accords sectoriels de libre-échange commercial. L'idée avait été lancée à la fin de l'été, à la suite d'une étude du ministère des Affaires extérieures sur l'avenir de la politique commerciale canadienne. Les représentants canadiens et américains se rencontraient donc deux fois en décembre. Le Canada croyait qu'une entente pourrait intervenir assez rapidement dans les secteurs de l'acier et du matériel de transport urbain. Les États-Unis auraient eux-mêmes identifiés

35. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 15 novembre 1983, p. 1 et 16 novembre 1983, p. 2.

36. *Le Devoir*, 17 novembre 1983, p. 3.

37. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 162*, 28 novembre 1983.

38. *Le Devoir*, 6 décembre 1983, p. 11; Ministère des Affaires extérieures, Discours de M. Gerald Regan devant le National Foreign Trade Council, New York, le 5 décembre 1983.

39. Ministère de l'Agriculture, Projet d'allocation du ministre au *Dallas Agricultural Club* de Dallas, le 10 octobre 1983; Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué 83/107*, 13 octobre 1983.

quelques secteurs pour lesquels ils seraient intéressés au libre-échange, notamment les produits pétro-chimiques, les meubles, les produits forestiers et le matériel de télécommunications.<sup>40</sup>

Au chapitre des secteurs menacés de faire l'objet de mesures protectionnistes, la Commission du commerce international américaine rendait à la mi-décembre sa décision finale sur les pommes de terre du Canada. Elle concluait que les importations de pommes de terre rondes et blanches du Canada n'étaient pas « préjudiciables » à l'industrie américaine<sup>41</sup>. La Commission se lançait d'autre part dans une enquête sur les exportations canadiennes de poisson, dont se plaignaient les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre<sup>42</sup>. Le problème de l'acier se réglait en partie à la mi-octobre, lorsque les négociateurs canadiens et américains s'entendaient sur les quotas acceptables pour les aciers spéciaux en verges et en barres. Il restait à régler la question des plaques et des feuilles d'aciers spéciaux<sup>43</sup>. Le Canada réagissait par ailleurs à la proposition de l'EPA américaine d'interdire certains produits contenant de l'amiante. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources se déclarait prêt à se rendre à Washington pour discuter de la question avec les autorités américaines. M. Chrétien affirmait que l'utilisation contrôlée de l'amiante ne comportait pas de danger sérieux pour la santé des travailleurs et du public. Les États-Unis achètent actuellement environ le tiers des exportations canadiennes d'amiante<sup>44</sup>.

La taxation unitaire faisait l'objet d'une décision de la Cour suprême des États-Unis, qui refusait d'entendre un appel de la compagnie hollandaise Shell dans sa lutte contre le système californien de taxation unitaire. La compagnie canadienne Alcan se bat elle-même depuis deux ans contre ce système devant les tribunaux américains. Elle avait reçu l'appui du gouvernement canadien qui avait protesté contre cette méthode de taxation auprès des États-Unis<sup>45</sup>.

Le gouvernement canadien adoptait pour la troisième fois cette année des mesures destinées à « tenir compte de l'évolution du marché du gaz » naturel aux États-Unis. Le ministre de l'Énergie annonçait le 1<sup>er</sup> novembre une nouvelle modification du régime des tarifs d'incitation reliés au volume, qui permettra dès le début de l'année aux exportateurs de vendre du gaz à un prix réduit<sup>46</sup>.

Enfin, les résultats d'une étude commanditée par des hommes d'affaires canadiens auprès de chercheurs du *John Hopkins Centre of Canadian Studies* de Washington étaient rendus publics à l'automne. Consacrée aux efforts entrepris pour défendre les intérêts canadiens à Washington, l'étude conclut que le Canada devrait consacrer encore plus de ressources au lobbying auprès du Congrès américain. Des mesures en ce sens avaient déjà été prises plus tôt cette année par le gouvernement canadien, l'ambassade canadienne à Washington se voyant octroyer un budget de \$650,000 pour engager avocats et lobbyists<sup>47</sup>.

---

40. *The Gazette*, 10 décembre 1983, cité par *L'Argus*, 12 décembre 1983, p. 33; John KING, *The Globe and Mail*, 5 décembre 1983, p. B13.

41. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 175*, 12 décembre 1983.

42. *The Globe and Mail*, 15 décembre 1983, p. B18.

43. *Le Devoir*, 20 octobre 1983, p. 9.

44. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 83/129*, 4 décembre 1983.

45. *The Globe and Mail*, 6 décembre 1983, p. B9.

46. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 83/115*, 1<sup>er</sup> novembre 1983.

47. Robert STEPHENS, *The Globe and Mail*, 15 octobre 1983, p. 2; *Le Devoir*, 14 décembre 1983, p. 17.

### 3 – LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Alors que le Canada attendait à l'automne l'adoption d'une politique américaine au sujet des pluies acides, rien n'était encore arrêté par le cabinet Reagan. Un groupe de sénateurs membres du comité de l'environnement affirmait de plus en novembre que le Sénat ne déposerait pas avant l'année prochaine des mesures législatives sur les pluies acides. Le dossier connaissait un autre revers aux États-Unis lorsque le bureau d'administration et du budget de la Maison Blanche rejetait des propositions budgétaires de l'EPA comportant des crédits pour la recherche sur les pluies acides<sup>48</sup>.

La pollution des eaux partagées avait été abordée par le ministre canadien de l'Environnement lorsqu'il avait rencontré à Halifax le directeur de l'EPA américaine. M. Ruckelshaus avait alors assuré M. Caccia qu'il accepterait une participation canadienne à la mise au point des projets d'étude de la pollution, par les déchets industriels, des eaux partagées. Lors d'une réunion de la Commission mixte internationale qui avait lieu plus tard à Indianapolis, M. Caccia reprochait aux États-Unis leur inaction dans la lutte contre la pollution du lac Ontario. Le ministre déclarait par ailleurs que le Canada s'opposerait à toute tentative des États-Unis de détourner l'eau des Grands Lacs ou d'entreprendre la navigation d'hiver sur ces eaux. M. Ruckelshaus avait alors promis que plus d'argent serait consacré à la recherche sur les déchets toxiques de certaines voies maritimes communes<sup>49</sup>.

Le projet de barrage sur la rivière Garrison faisait l'objet d'une rencontre de haut niveau entre les États-Unis et le Canada à la fin novembre. Le Canada avait envoyé une note diplomatique aux États-Unis au début d'octobre pour leur faire part de ses objections techniques sur la première phase du projet, pour laquelle le Congrès avait approuvé les fonds au cours de l'été. Lors de la rencontre, les deux parties ont convenu de mettre sur pied un comité technique chargé d'étudier tous les aspects du projet. Le Canada craint les retombées négatives du projet sur le système écologique<sup>50</sup>.

### 4 – AUTRES QUESTIONS

Le Canada soumettait en décembre à la Cour internationale de justice de nouveaux documents concernant le différend qui l'oppose aux États-Unis pour la délimitation de la frontière maritime dans le Golfe du Maine. Il s'agissait d'un document de réplique dans lequel le Canada réfutait les arguments présentés par les États-Unis et réaffirmait sa conviction d'une solution reposant sur la ligne d'équidistance<sup>51</sup>.

Le ministère canadien des Communications s'entendait avec la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA) américaine à l'automne pour mettre sur pied un programme de lancement de satellites. L'accord porterait sur le lancement de deux ou trois satellites afin de fournir à certains services publics des régions rurales des deux pays des communications radio et téléphoniques<sup>52</sup>. Les deux pays signaient également un protocole d'entente portant sur la collaboration canado-américaine à un programme de forage océanique<sup>53</sup>.

48. *Le Devoir*, 3 novembre 1983, p. 3; *Le Soleil*, 8 décembre 1983, cité par *L'Argus*, 8 décembre 1983, p. 29.

49. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 18 novembre 1983, p. 9.

50. James RUSK, *The Globe and Mail*, 22 novembre 1983, p. 10.

51. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 174/83*, 12 décembre 1983.

52. *The Globe and Mail*, 30 novembre 1983, p. B10.

53. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 83/114*, 24 octobre 1983.

## H — Le Canada et l'Europe occidentale

Peu d'événements sont à signaler à l'automne sur la scène canado-européenne. Le Canada recevait la visite du ministre des Affaires étrangères de la Norvège, M. Svenn Stray, venu discuter de questions bilatérales et des problèmes internationaux avec M. MacEachen<sup>54</sup>. Le ministre MacEachen effectuait pour sa part une visite officielle en Grande-Bretagne à la mi-décembre pour s'y entretenir avec Sir Geoffrey Howe<sup>55</sup>.

Le ministre des Affaires extérieures rendait public à l'automne un plan d'expansion des exportations canadiennes en République fédérale d'Allemagne. La France avait fait l'objet d'un document semblable l'été dernier. Ces documents identifient les débouchés potentiels pour les entreprises canadiennes et serviront de guide aux activités de commercialisation du gouvernement canadien dans ces pays au cours des prochaines années. Dans le cas de l'Allemagne fédérale, l'augmentation des exportations de produits finis constituera un objectif primordial :

Le Canada doit s'efforcer d'exporter davantage de produits finis vers le marché ouest-allemand; en 1982, ceux-ci représentaient moins de 20% de nos exportations en Allemagne. La priorité sera donnée aux initiatives de promotion commerciale visant à augmenter les exportations de produits de haute technologie ou à créer des possibilités d'entreprises conjointes et de transferts techniques dans des secteurs comme la menuiserie, les machines, les pièces automobiles et les instruments médicaux, pour n'en nommer que quelques-uns<sup>56</sup>.

Le gouvernement canadien signait d'autre part à la mi-décembre avec une compagnie ouest-allemande un protocole d'entente pour la fabrication d'hélicoptères au Canada. Les gouvernements canadien et ontarien déboursèrent \$34,9 millions pour ce projet, alors que la Messerschmitt-Bolkow-Blohm GmbH (MBB) ouest-allemande et Fleet Industries d'Ontario fourniront pour leur part \$37,7 millions<sup>57</sup>.

Le Canada poursuivait à l'automne ses consultations avec la Communauté économique européenne en vue de conclure une nouvelle entente sur les exportations de papier journal canadien à la CEE, l'entente actuelle expirant à la fin de 1983. Il craignait les effets des exportations scandinaves de papier journal, auparavant soumises au système des quotas, mais qui seront admises en franchise et sans limite de quantité sur le marché européen à partir de janvier 1984. Lorsqu'il était à Bruxelles à l'occasion de la réunion du Conseil atlantique, M. MacEachen a rencontré des représentants de la CEE à qui il a demandé de ne pas imposer de nouvelles mesures de restriction aux exportations de papier journal canadien à la CEE, exportations qui se chiffrent à \$450 millions par année (environ 700,000 tonnes de papier journal), principalement à destination de la Grande-Bretagne<sup>58</sup>. Le 19 décembre, la CEE fixait à 500,000 tonnes le quota de papier journal canadien qui serait admis en franchise en 1984. Le Canada décidait alors de porter sa cause devant le GATT, « l'action unilatérale de la Communauté » ne lui laissant d'autre choix :

Du point de vue canadien, cette action est contraire à l'obligation qu'a la CE de maintenir ouvert à tous les fournisseurs de papier journal recevant le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) un contingent en franchise de 1,5 million de tonnes métriques par année. Le Canada, à titre de principal fournisseur NPF de papier journal qui verrait ainsi réduit le niveau actuel et futur de ses exportations, demande que ces consultations se tiennent au début de la nouvelle année.

54. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 116*, 13 septembre 1983.

55. *Idem.*, *Communiqué no. 172*, 7 décembre 1983.

56. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 140*, 25 octobre 1983, p. 2.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 13 décembre 1983.

58. *Le Journal de Québec*, 8 décembre 1983, cité par *L'Argus*, 8 décembre 1983, p. 30.

(...) Le papier journal est notre plus important produit d'exportation au Royaume-Uni, et notre troisième produit d'exportation en importance sur les marchés de la Communauté européenne<sup>59</sup>.

## I — Le Canada et l'Union soviétique

Le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, déclarait à sa sortie des Communes le 17 octobre que les transferts de technologie constituaient « un nouveau centre d'intérêt pour le KGB et les Soviétiques ». M. Kaplan, qui n'a pas voulu confirmer une déclaration qu'il avait faite auparavant quant au nombre de Soviétiques soupçonnés d'espionnage au Canada, a néanmoins déclaré que les agents soviétiques étaient une « menace sérieuse à la sécurité du Canada et d'autres pays ». Selon le solliciteur général, le petit nombre d'expulsions de diplomates soviétiques ne traduit pas l'étendue du problème, mais le gouvernement canadien recourt à d'autres moyens, en faisant savoir par exemple au gouvernement de l'Union soviétique qu'il connaît les activités d'espionnage de certains ressortissants soviétiques<sup>60</sup>.

Le boycott des vols commerciaux de l'Aréoflot consécutif à l'attaque d'un boeing de l'aviation commerciale sud-coréenne se terminait au début du mois de novembre. À la suite de cet incident dans lequel huit citoyens canadiens avaient perdu la vie, le Canada présentait le 22 décembre au gouvernement soviétique une réclamation de \$2,100,000 en dommages-intérêts. La note diplomatique n'était cependant pas acceptée par l'ambassadeur de l'Union soviétique, comme le précise le communiqué du ministère des Affaires extérieures:

L'Ambassadeur soviétique a déclaré qu'il n'était pas autorisé à accepter le texte de la note. Le Gouvernement du Canada estime pour sa part que le montant de la réclamation canadienne a maintenant été formellement soumis aux autorités soviétiques et qu'il s'attend à ce que toute cette affaire soit résolue par le biais de négociations diplomatiques<sup>61</sup>.

Enfin, un nouvel ambassadeur soviétique présentait le 1<sup>er</sup> décembre ses lettres de créance au gouverneur-général du Canada. M. Alexei Rodionov devenait ainsi le représentant de l'Union soviétique au Canada<sup>62</sup>.

## J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le développement des échanges commerciaux avec le sud de l'Amérique a guidé les activités entreprises par le Canada avec les pays de cette région au cours du trimestre d'automne, plus particulièrement avec le Mexique, le Brésil et la Colombie. Un événement portait d'autre part l'attention du monde entier sur les Caraïbes, l'invasion de l'île de la Grenade par l'armée américaine.

### 1 — L'INVASION AMÉRICAINE DE LA GRENADE

Un coup d'État survenait le 19 octobre dans l'île de Grenade. Le premier ministre Maurice Bishop y trouvait la mort et un conseil révolutionnaire militaire prenait le pouvoir. Deux jours plus tard, le ministère des Affaires extérieures annonçait que les hauts-

59. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 179*, 22 décembre 1983.

60. *Le Devoir*, 18 octobre 1983, p. 4.

61. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 178*, 22 décembre 1983.

62. *The Globe and Mail*, 2 décembre 1983, p. 9.

commissaires du Canada dans les Antilles avaient reçu instruction de consulter les gouvernements de cette région au sujet de la situation à la Grenade<sup>63</sup>. Le 25 octobre, les États-Unis, à la demande de pays voisins de la Grenade, envahissaient l'île. Ce geste fut condamné par plusieurs pays latino-américains et européens – Mexique, Argentine, Venezuela, Bolivie, Nicaragua, Équateur, Colombie, Pérou, France, Grèce, Espagne et Italie. Au Canada, le premier ministre Trudeau déclarait aux Communes qu'il n'était pas convaincu que l'invasion américaine ait été justifiée, et que le rétablissement de la démocratie dans ce pays ne constituait pas un motif suffisant<sup>64</sup>.

Le Canada a adressé plus particulièrement deux reproches aux États-Unis dans cette affaire: de ne pas avoir été informé au préalable du projet américain, et du retard apporté à l'évacuation des ressortissants canadiens de l'île, quoique le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait déclaré beaucoup plus tard que rien ne prouvait que les États-Unis aient bloqué les efforts du Canada pour faire évacuer les Canadiens de la Grenade<sup>65</sup>. Immédiatement après l'invasion, il régnait toutefois une certaine confusion autour des tentatives d'évacuation. Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, qui agissait à titre de ministre des Affaires extérieures en l'absence de M. MacEachen, en voyage au Moyen-Orient, exprimait son inquiétude devant le refus des États-Unis de permettre à un avion canadien de se poser sur l'île pour y chercher les Canadiens. Avec l'ambassadeur canadien à Washington, M. Regan répétait à la suite du Premier ministre que le Canada considérait que l'invasion n'était pas justifiée<sup>66</sup>. Les journaux rapportaient d'autre part que le Canada aurait été prévenu d'un projet d'intervention par les pays des Antilles, mais qu'il n'était pas au courant de la participation des États-Unis à ce projet<sup>67</sup>. Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, déclarait plus tard que le Canada n'avait pas été prévenu parce que l'effet de surprise absolue était essentiel au succès de l'opération. Le Canada, disait-il, avait été informé de l'invasion en même temps que les autres alliés des États-Unis<sup>68</sup>.

Le Canada s'abstenait néanmoins de voter, le 2 novembre, sur une résolution de l'assemblée générale des Nations Unies présentée par le Nicaragua et exigeant le retrait de toutes les troupes étrangères de la Grenade. La résolution était adoptée par 108 voix contre 9 et 27 abstentions. L'ambassadeur canadien aux Nations Unies expliquait la décision de s'abstenir par le manque de temps consacré au débat<sup>69</sup>.

## 2 – LE MINISTRE D'ÉTAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES AU BRÉSIL ET EN COLOMBIE

M. Jean-Luc Pepin, ministre d'État aux Relations extérieures, se rendait en novembre au Brésil et en Colombie. À Brasilia, M. Pepin inaugurerait, avec le ministre brésilien des Affaires étrangères, la première réunion du Comité consultatif canado-brésilien sur les affaires politiques. M. Pepin a pu également s'entretenir avec le président Joao Figueiredo, le ministre des Affaires étrangères et d'autres ministres de la Grenade, des problèmes de l'Amérique centrale, du désarmement et du dialogue Nord-Sud. À Sao Paulo, le ministre canadien s'est adressé à la Chambre de Commerce Brésil-Canada devant laquelle il a tracé un portrait des rapports commerciaux des deux pays. M. Pepin a également réitérer devant cet auditoire l'engagement du Canada de participer aux efforts multilatéraux entrepris pour aider

63. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 139*, 21 octobre 1983.

64. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 26 octobre 1983, p. 1.

65. Thomas WALKOM, *The Globe and Mail*, 16 novembre 1983, p. 10.

66. *Idem*, 28 octobre 1983, p. 2 et 27 octobre 1983, p. 1.

67. *Le Devoir*, 29 octobre 1983, p. 1.

68. John KING, *The Globe and Mail*, 11 novembre 1983, p. 12.

69. *Le Soleil*, 3 novembre 1983, p. D5.

le Brésil à régler ses problèmes financiers. Le ministre Pepin assistait encore à Rio de Janeiro, à l'ouverture officielle des nouveaux locaux du Consulat général du Canada. Les questions politiques et le programme de coopération canado-colombien faisait l'objet du séjour de M. Pepin en Colombie et des entretiens qu'il avait avec son homologue, M. Rodrigo Lloreda, et d'autres ministres<sup>70</sup>.

### 3 – HAÏTI

Une délégation commerciale haïtienne séjournait au Canada du 25 au 29 octobre. Elle était dirigée par le secrétaire d'État au Commerce extérieur de ce pays, M. Jean-Michel Ligondé. Hôte du ministre d'État aux Relations extérieures, la délégation était reçue par des représentants du ministère des Affaires extérieures, de l'ACDI et de la SEE et par des représentants du secteur privé. M. Ligondé, au nom de son gouvernement, a invité une mission commerciale canadienne à se rendre en Haïti<sup>71</sup>.

### 4 – LE MEXIQUE

Le comité ministériel Canada-Mexique tenait à Ottawa les 1<sup>er</sup> et 2 novembre sa cinquième réunion depuis la mise sur pied du comité en 1968. Les ministres canadiens des Affaires extérieures, de l'Énergie, de l'Agriculture et du Commerce international et les secrétaires mexicains aux Affaires extérieures et au Commerce et au Développement industriel participaient à la réunion. Les deux parties ont examiné les possibilités d'accroissement du volume des échanges canado-mexicains. L'augmentation des exportations non-pétrolières du Mexique au Canada, la résistance au protectionisme sur les marchés mondiaux et le commerce agro-alimentaire ont été au nombre des sujets abordés. Les deux pays ont signé à cette occasion un Arrangement concernant la fourniture et l'achat de produits agricoles, qui renouvelle une entente de 1981 portant sur ce secteur. L'entente a pour objectif de favoriser la vente de produits agricoles canadiens au Mexique et prévoit des rencontres entre fonctionnaires des deux pays afin d'identifier les besoins mexicains pour ces produits et la capacité du Canada de les combler<sup>72</sup>.

Le ministre du Commerce international se rendait par la suite à Mexico à la tête d'une mission commerciale composée de fabricants d'équipements pour l'industrie pétrolière. Ce secteur avait été identifié, au cours de la réunion ministérielle de novembre, comme étant particulièrement approprié à la fourniture d'équipement canadien à l'industrie mexicaine et au transfert de la technologie canadienne au Mexique. M. Regan et les membres de la mission canadienne rencontraient donc le directeur général de la compagnie pétrolière nationale du Mexique, Pemex, qui contrôle l'industrie mexicaine du pétrole et du gaz. Le ministre canadien a par ailleurs eu des entretiens avec le secrétaire des Finances et du Crédit public, M. Silva Herzog, le secrétaire du Commerce et du Développement industriel, M. Hector Hernandez et le sous-secrétaire du Transport et des Communications, M. Javier Himenez-Espriu<sup>73</sup>.

70. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 155*, 17 novembre 1983 et le discours de M. Pepin devant la Chambre de Commerce Canada/Brésil, Sao Paulo, le 23 novembre 1983; *Le Devoir*, 24 novembre 1983, p. 5.

71. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 43 (30 novembre 1983), p. 3.

72. *Idem.*, vol. 11, no. 43 (30 novembre 1983), p. 4; Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 158/83*, 18 novembre 1983.

73. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 165*, 30 novembre 1983, *Communiqué no. 173*, 8 décembre 1983.

## 5 — L'AIDE HUMANITAIRE

À l'automne, le Canada versait \$25,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour le secours qu'elle apportait aux victimes de la sécheresse à Panama. Dix mille tonnes de blé étaient par ailleurs envoyées au Nicaragua pour combler la pénurie de blé dont souffrait le pays. Enfin, \$50,000 du programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI étaient alloués au Comité international de la Croix-Rouge pour ses activités d'assistance aux victimes des conflits au Honduras et au Nicaragua<sup>74</sup>.

## K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

### 1 — LES VOYAGES AU MOYEN-ORIENT DU PREMIER MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait au Moyen-Orient où il visitait, du 19 au 28 octobre, cinq pays de la région, la Syrie, le Liban, l'Égypte, la Jordanie et Israël.

En Syrie, M. MacEachen a discuté, avec le président Hafez Al-Assad, du conflit israélo-arabe et de la situation au Liban. Lors d'une conférence de presse donnée à l'issue de l'entretien, le ministre canadien a déclaré qu'il ne fallait pas ignorer le rôle de la Syrie dans le processus d'établissement de la paix dans la région. Il a réaffirmé la position canadienne à l'égard des droits du peuple palestinien, droits à la fois à une patrie en Cisjordanie et à Gaza et à participer à toute négociation de paix. M. MacEachen a rappelé qu'Israël avait le droit à l'existence mais que le Canada estimait illégitime le peuplement des territoires qu'il occupe. À propos du Liban, le ministre a déclaré que le Canada et la Syrie étaient d'accord sur la nécessité du retrait de toutes les forces étrangères du Liban. M. MacEachen a par ailleurs rencontré son homologue syrien, M. Abdel Halim Khaddam, avec lequel il a été question de l'accroissement des échanges commerciaux canado-syriens. Une mission commerciale et agricole canadienne devrait se rendre bientôt en Syrie, annonçait le ministre.

Au Liban, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré le président Amine Gemayel. M. MacEachen a souhaité le succès des efforts de réconciliation nationale entrepris par M. Gemayel. Si la question de la participation du Canada à des forces de maintien de la paix n'a pas été abordée avec le président libanais, le secrétaire d'État canadien a réitéré la position de son gouvernement à l'effet que le Canada n'envisagerait de faire partie d'activités de maintien de la paix dans ce pays que si elles étaient placées sous l'égide des Nations Unies.

M. MacEachen se rendait ensuite au Caire où il passait trois jours. Il y rencontrait le président Hosni Mubarak et le ministre des Affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali. Les questions commerciales et les problèmes du Moyen-Orient faisaient là aussi l'objet des discussions. M. MacEachen et le ministre égyptien de l'Investissement, M. Waguih Chindi, ont signé un accord de prêt d'un montant de \$6,25 millions pour l'achat par l'Égypte de quatre locomotives canadiennes. Quinze millions de dollars de prêt devaient suivre pour l'achat de onze autres locomotives. La vente d'avions canadiens et celle d'un réacteur CANDU à l'Égypte ont également été abordées au cours du passage de M. MacEachen.

La Jordanie, puis Israël, recevaient ensuite le ministre canadien. En Israël, des entretiens avaient été prévus avec le président, M. Haïm Herzog, le premier ministre Yitzhak

74. ACDI, *Communiqué no. 83-49*, 13 octobre 1983; *Communiqué no. 83-51*, 4 novembre 1983; *Communiqué no. 83-54*, 21 novembre 1983.

Shamir et le ministre de la Défense, M. Moshe Arens. M. MacEachen a souligné la volonté des deux pays de resserrer leurs relations bilatérales, ainsi que le caractère relatif des divergences qui séparent le Canada et Israël à propos des territoires arabes occupés. Celles-ci, disait M. MacEachen, ne remettent pas en cause l'amitié entre nos deux pays. De retour au pays, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait le bilan de son voyage avec les ambassadeurs arabes au Canada, à qui il réaffirmait que la politique canadienne envers cette région n'avait pas changé et demeurait telle qu'énoncée devant un comité du Sénat le 17 février 1983<sup>75</sup>.

Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, visitait pour sa part quatre pays du Golfe au début du mois de décembre. Il rencontrait le président des Émirats Arabes Unis et discutait avec lui des problèmes du Moyen-Orient et de l'intention du Canada d'ouvrir une ambassade aux Émirats. M. Trudeau se rendait par la suite à Oman, à Bahrein et au Koweït. Avec le sultan d'Oman, le Premier ministre aurait discuté du conflit irano-iraquien. Il rencontrait également des ministres du sultanat. La presse rapportait que la possibilité que le Canada participe à la construction d'un pipe-line de surface dans les pays du Golfe avait été envisagée. Au Koweït enfin, M. Trudeau s'est entretenu avec le prince héritier, le Premier ministre et certains de ses ministres. La visite du Premier ministre canadien a été qualifiée de « fructueuse » et de « tournant dans les relations entre les deux pays » par le Premier ministre koweïtien<sup>76</sup>.

## 2 - L'ALGÉRIE

Le ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire de l'Algérie, M. Salim Saadi, effectuait une visite officielle au Canada du 24 au 30 novembre. Il était l'hôte du ministre de l'Agriculture au cours de ce voyage consacré principalement à la coopération et aux échanges agricoles entre les deux pays. Le commerce entre le Canada et l'Algérie a augmenté considérablement depuis les dix dernières années. En 1982, l'Algérie devenait le 13<sup>ème</sup> partenaire commercial du Canada<sup>77</sup>.

## 3 - L'AIDE HUMANITAIRE

La poursuite des combats au Liban amenait le Canada à verser de nouveaux fonds pour venir en aide aux victimes du conflit. \$500,000 étaient donc octroyés au Comité international de la Croix-Rouge pour ses activités dans le pays. Le Canada versait d'autre part la même somme à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour ses actions de secours aux victimes d'un tremblement de terre qui avait ravagé la Turquie à la fin octobre<sup>78</sup>.

## L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Le Canada tenait à l'automne des consultations bilatérales avec trois pays africains, avec le Gabon et le Zaïre dans le cadre des Commissions mixtes canado-gabonaise et canado-zaïroise, et avec le Mali avec qui il signait un accord général de coopération au développement. La venue au pays du président Abdou Diouf permettait également aux autorités canadiennes de passer en revue ses relations avec le Sénégal.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 41 (16 novembre 1983), pp. 3-4; *Communiqué no. 164*, 29 novembre 1983.

76. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> décembre 1983, p. 2; 2 décembre 1983, p. 1; 5 décembre 1983, p. 3.

77. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 159*, 24 novembre 1983.

78. ACDI, *Communiqué no. 83-48*, 5 octobre 1983; *Communiqué no. 83-53*, 10 novembre 1983.

### 1 - LE GABON

Le ministre gabonais des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Martin Bongo, arrivait au Canada à la fin novembre pour une visite officielle de trois jours. Il co-présidait notamment, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, la deuxième session de la Commission bilatérale canado-gabonaise avec le ministre canadien des Relations extérieures, M. Jean-Luc Pepin. La réunion de la commission a été consacrée aux questions de coopération bilatérale, bien que les deux parties aient par ailleurs abordé certains problèmes internationaux comme l'indépendance de la Namibie, l'initiative de paix du Premier ministre canadien et le déséquilibre des relations économiques Nord-Sud. Les échanges commerciaux, l'assistance technique, la formation et des projets de développement économique et social du Gabon ont été au coeur des questions bilatérales sur lesquelles s'est penchée la commission. À la fin de la réunion, MM. Bongo et Pepin ont paraphé un contrat de construction d'un édifice gouvernemental à Libreville, contrat octroyé à la firme montréalaise Tecsuit et dont le financement sera assuré par la SEE. Une autre société montréalaise, SOFATI, concluait un accord de formation technique comprenant la construction d'un centre de formation professionnelle dans ce pays. Le ministre Bongo a enfin rencontré, au cours de son séjour au Canada, le ministre des Pêches et Océans et le secrétaire d'État du Canada, et s'est rendu à Toronto et à Montréal rencontrer les représentants des gouvernements ontariens et québécois<sup>79</sup>.

### 2 - LE MALI

Des consultations bilatérales réunissaient à Ottawa le ministre d'État canadien aux Relations extérieures et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, M. Alioune Blondin Beye, du 18 au 20 octobre. Les deux parties ont alors signé un nouvel accord général de coopération au développement. L'entente

explícite le cadre général de l'assistance économique et technique que le Canada fournira au Mali ainsi que les activités qui s'y greffent. Elle précise également les responsabilités découlant du programme de coopération au développement administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) établies en conformité avec les priorités du développement social et économique du Mali.

La réalisation des projets futurs s'en trouvera simplifiée puisque les deux pays se sont entendus sur certaines modalités relatives à l'exécution des projets bilatéraux: les exemptions réciproques par exemple en matière de taxes, droits de douanes faciliteront la négociation des ententes particulières relatives à chaque projet<sup>80</sup>.

### 3 - LE SÉNÉGAL

Pour la sixième fois en dix-sept ans, le chef de l'État sénégalais effectuait une visite officielle au Canada. Le président Abdou Diouf passait trois jours au Canada à la mi-octobre. Il y a rencontré le premier ministre Trudeau et des membres de son cabinet. À l'issue de ces rencontres, M. Diouf a déclaré que la coopération bilatérale canado-sénégalaise « se portait encore mieux qu'il ne le pensait ». Outre la coopération canadienne au développement de ce pays, les entretiens qu'a eus le président du Sénégal avec les dirigeants canadiens ont porté sur les politiques économiques de ce pays, le dialogue Nord-Sud, les institutions internationales et les questions de sécurité du continent africain et du monde<sup>81</sup>.

79. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 163*, 29 novembre 1983; *Communiqué no. 171*, 7 décembre 1983.

80. *Ibid.*, *Communiqué no. 137*, 17 octobre 1983; ACDI, *Communiqué no. 83-50*, 20 octobre 1983.

81. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo-Canada*, vol.11, no. 39 (2 novembre 1983), p. 5.

#### 4 – LE ZAÏRE

Le sénateur Jacques Hébert représentait le Canada à la deuxième session de la commission bilatérale canado-zaïroise qui se tenait à Kinshasa en novembre. Le Canada et le Zaïre ont alors conclu deux ententes. La première porte sur l'octroi d'une ligne de crédit de \$5 millions au Zaïre, pour l'achat de médicaments vétérinaires. Un second accord permettra d'effectuer une étude sur le développement<sup>82</sup>.

#### 5 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

L'ACDI accordait à l'automne un prêt de \$7 millions et une subvention de \$300,000 au Cameroun pour la construction de viaducs de chemin de fer. L'accord de prêt et le protocole d'entente entre les deux pays, signés par la présidente de l'ACDI et l'ambassadeur du Cameroun au Canada, prévoient l'achat auprès de sociétés privées canadiennes de l'équipement nécessaire à la réalisation du projet<sup>83</sup>.

Au chapitre de l'aide humanitaire, le Canada octroyait quelques subventions à l'automne, au bénéfice des Éthiopiens et des personnes déplacées en Ouganda. L'ACDI versait \$300,000 au Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe pour ses activités de secours aux victimes de la sécheresse en Éthiopie, et \$150,000 au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui devait aider les réfugiés éthiopiens de Djibouti à regagner leur pays. Le Canada versait d'autre part \$540,000 au Comité international de la Croix-Rouge et à l'UNICEF pour l'assistance aux personnes déplacées de la région de Luwero, en Ouganda<sup>84</sup>.

### M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Deux lignes de crédit, d'une valeur totale d'environ vingt millions de dollars américains, étaient ouvertes par la SEE à l'automne pour les régions de l'Asie et du Pacifique. Elles étaient signées avec la Banque de Montréal (Asie) Limitée et la Banque Royale du Canada (Asie), toutes deux de Singapour, pour le bénéfice de l'Australie, la Chine, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Corée du Sud, la Malaisya, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, Taïwan, la Thaïlande et Brunei. Les crédits seront disponibles aux acheteurs de biens et services canadiens de ces pays<sup>85</sup>. Outre les efforts entrepris pour promouvoir le commerce avec les pays d'Asie et du Pacifique, parmi lesquels l'envoi d'une mission en Australie et en Nouvelle-Zélande ayant à sa tête le ministre d'État au Commerce international, le Canada cherchait toujours à trouver un terrain d'entente avec le Japon concernant des investissements japonais dans le secteur canadien de l'automobile. Le Canada recevait enfin le ministre chinois des Affaires étrangères.

#### 1 – L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Le ministre d'État au Commerce international dirigeait une mission commerciale en Australie et en Nouvelle-Zélande du 9 au 19 novembre. M. Gerald Regan a discuté de l'accroissement des échanges commerciaux canado-australiens avec le vice-premier ministre et ministre du Commerce, M. Lionel Bowen. Les deux hommes ont notamment chargé leurs fonctionnaires

82. *Le Devoir*, 25 novembre 1983, p. 4.

83. ACDI, *Communiqué no. 83-52*, 8 novembre 1983.

84. *Ibid.*, *Communiqué no. 83-55*, 24 novembre 1983; *Communiqué no. 83-57*, 2 décembre 1983; *Communiqué no. 83-59*, 23 décembre 1983.

85. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 42 (23 novembre 1983), p. 4.

d'explorer la question de la stabilité et de la sécurité des arrangements tarifaires préférentiels qui, appliqués en vertu de l'Accord (de commerce Canada-Australie), incitent les deux pays à accroître leur commerce bilatéral<sup>86</sup>.

L'accent a été mis, du côté de la délégation canadienne, sur la promotion de biens à haute technologie fabriqués au Canada lors des rencontres avec des hommes d'affaires australiens et des représentants du gouvernement. Le ministre Regan a inauguré au cours de son passage à Perth, le nouveau consulat du Canada dans cette ville<sup>87</sup>.

En Nouvelle-Zélande, M. Gerald Regan a rencontré le premier ministre, M. Robert Muldoon, le ministre du Commerce, M. Warren Cooper et d'autres membres du cabinet, pour discuter de questions commerciales. Il a également pu s'entretenir avec des hommes d'affaires néo-zélandais.

## 2 - LA CHINE

Le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Wu Xueqian, effectuait une visite officielle au Canada au début du mois d'octobre. Le ministre signait avec son homologue canadien, le 5 octobre, un accord de coopération au développement entre l'ACDI et le ministère des Relations économiques et du Commerce extérieur de Chine. En vertu de l'entente,

le Canada, se dispose ainsi à prêter à la Chine les services de conseillers à court et à long terme, à fournir des bourses d'études, de l'équipement et du matériel, à subventionner des études de faisabilité et à promouvoir les relations entre des entreprises du secteur privé, des institutions et des sociétés, afin d'aider la Chine dans ses efforts de développement industriel et technologique<sup>88</sup>.

Le ministre chinois déclarait en conférence de presse, à la fin de son séjour, que les deux pays s'entendaient sur l'importance d'une augmentation de leur commerce bilatéral. Le Canada devrait cependant, estimait M. Xueqian, acheter plus de biens de la Chine pour réduire l'excédent commercial en sa faveur. Il dépeignait aussi la venue au Canada du premier ministre Zhao Ziyang, prévue pour janvier prochain, comme un signe de la volonté de la Chine de renforcer ses liens avec le Canada<sup>89</sup>.

Le ministre canadien du Travail, M. André Ouellet, se rendait en Chine au début de décembre. Il a rencontré le vice-premier ministre de ce pays, M. Wan Li, et a eu des entretiens avec des représentants des ministères du Travail et des Postes et Télécommunications<sup>90</sup>. Le Canada recevait d'autre part en octobre la visite du directeur exécutif de la *China International Trust and Investment Corp.* (CITIC), M. Jing Shuping. La CITIC a été mise sur pied en 1979 par la Chine et a pour objectif de prendre contact avec des compagnies étrangères pour mener des entreprises conjointes. M. Shuping était venu examiner la technologie canadienne reliée à l'industrie électronique canadienne<sup>91</sup>.

## 3 - LE JAPON

Le discours du Trône de décembre énonçait au nombre des objectifs du gouvernement canadien la conclusion d'un accord sur l'automobile avec le Japon, accord qui soit profitable aux deux parties et qui mène à de nouvelles installations de production au Canada et à l'achat

86. *Ibid.*, *Communiqué no. 157*, 22 novembre 1983.

87. *Ibid.*, *Communiqué no. 153*, 16 novembre 1983.

88. ACDI, *Communiqué no. 83-47*, 5 octobre 1983.

89. *The Globe and Mail*, 7 octobre 1983, p. 4.

90. *Le Journal de Québec*, 3 décembre 1983, cité par *L'Argus*, 5 décembre 1983, p. 30.

91. Albert SIGURDSON, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1983, p. B1.

de pièces fabriquées au Canada. Les négociations se poursuivaient à ce sujet entre le Canada et le Japon. Le Canada doit également s'entendre sur les quotas d'importation d'automobiles japonaises au pays, l'accord venant à échéance le 31 mars prochain. Le ministre d'État au Commerce international liait les deux questions lorsqu'il déclarait en décembre que la flexibilité des quotas dépendrait de l'attitude du Japon dans les négociations sur un accord de l'automobile<sup>92</sup>. Le Canada avait cependant écarté, plus tôt à l'automne, la possibilité qu'il exige un « contenu canadien » de 60% aux voitures vendues au Canada. Un groupe de travail sur l'automobile mis sur pied par le ministre de l'Industrie et du Commerce avait fait une recommandation en ce sens. M. Lumley déclarait toutefois que le Canada n'avait pas l'intention de suivre cette recommandation<sup>93</sup>.

Par ailleurs, la Commission canadienne du blé annonçait à la fin novembre la reconduction pour un an d'un contrat de fourniture de blé canadien au Japon. Comme en 1983, le Japon recevra donc du Canada en 1984 1,3 million de tonnes de blé et 900,000 tonnes d'orge<sup>94</sup>.

#### 4 - TAÏWAN

Le Canada et Taïwan s'échangeaient des missions commerciales à l'automne. Douze parlementaires canadiens visitaient ce pays au début d'octobre, sous la direction du président du comité parlementaire des amitiés canado-taïwanaises, M. Otto Jelinek. Ils s'y rendaient afin de promouvoir le développement des relations commerciales entre le Canada et Taïwan. À la suite de ce voyage, une mission commerciale taïwanaise dirigée par le directeur général du bureau du Commerce extérieur de Taïwan, M. Vincent Hsiao, venait au Canada. Des contrats devaient être signés au cours de la mission, pour l'achat de potasse, d'oxyde de nickel et de soufre, de charbon et de blé. Des entretiens devaient également avoir lieu avec l'Énergie atomique du Canada Ltée, fournisseur du réacteur nucléaire CANDU<sup>95</sup>.

#### 5 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada et l'Indonésie s'entendaient en novembre sur un projet de formation dans le domaine de l'environnement. L'ACDI versera ainsi \$2,516,704 et le gouvernement indonésien \$2,480,000 pour la réalisation du projet sur une période initiale de trois ans. Il s'agit de former des universitaires, des fonctionnaires et des personnes du secteur privé pour qu'ils deviennent spécialistes dans le domaine des évaluations environnementales<sup>96</sup>.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait enfin le 9 décembre que le Canada ferait don de \$175,000 à l'Opération de secours des Nations Unies dans la zone frontalière en Thaïlande, en réponse à l'appel d'urgence lancé par les responsables de cette opération<sup>97</sup>.

92. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 8 décembre 1983, p. B8.

93. *Le Devoir*, 22 octobre 1983, p. 7.

94. *La Presse*, 25 novembre 1983, cité par *L'Argus*, 25 novembre 1983, p. 30.

95. *La Presse*, 15 novembre 1983, cité par *L'Argus*, 15 novembre 1983, p. 36.

96. ACDI, *Communiqué no. 83-56*, 25 novembre 1983.

97. ACDI, *Communiqué no. 83-58*, 9 décembre 1983.

## N — Chronologie thématique\*

### *Le premier ministre canadien au Bangladesh*

19 au 22 novembre:

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, effectue une visite officielle au Bangladesh.

### *Le ministre d'État aux Relations extérieures à la conférence de l'ACCT*

12 au 14 décembre:

M. Jean-Luc Pepin, ministre d'État aux Relations extérieures, dirige la délégation canadienne à la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

### *Rencontres économiques et commerciales internationales*

4 au 6 novembre:

Les ministres du Commerce d'une quinzaine de pays, dont le Canada, se rencontrent de façon informelle à Lausanne pour discuter du commerce mondial et du protectionnisme.

17 novembre:

Les représentants des ministères des Finances du Groupe des dix pays industrialisés, y compris le Canada, se rencontrent à Paris pour discuter d'un certain nombre de questions monétaires.

### *Le directeur exécutif de l'UNITAR à Ottawa*

19-20 décembre:

M. Michel Doo Kingué, directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), visite Ottawa pour discuter du rôle du Canada dans cet organisme. Il s'entretient avec le ministre d'État aux Relations extérieures et avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de l'ACDI et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

### *Le mois des exportations canadiennes*

28 septembre:

Le ministre d'État au Commerce international lance le « mois des exportations canadiennes ». Les ministres du Commerce des gouvernements fédéral et provinciaux s'étaient mis d'accord en juin dernier pour faire du mois d'octobre le mois des exportations, dans le but de sensibiliser le grand public et le monde des affaires à l'importance du commerce extérieur dans l'économie canadienne. Plusieurs activités, parmi lesquelles la troisième Conférence annuelle sur les débouchés commerciaux dans les pays du Pacifique, se dérouleront au cours d'octobre.

Le ministre Regan annonce à cette occasion la création d'un Centre de renseignements commerciaux qui répondra aux demandes de renseignements des gens d'affaires intéressés aux débouchés d'exportation. Le ministre des Affaires extérieures fera également paraître, deux fois par mois, un bulletin de nouvelles commerciales, *Canadexport*.

---

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

*L'aide canadienne au développement*

28 novembre:

L'OCDE indique que l'aide canadienne au développement a diminué en 1982, à la fois en termes réels et en pourcentage du PNB. Les dix-sept pays membres de l'OCDE consacrent en moyenne 1,15% de leur PNB à l'aide au développement alors que le Canada n'y consacre que .54% de son PNB, rapporte l'organisme.

*Message du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion de la Journée des Nations Unies*

24 octobre:

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures envoie un message au secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée des Nations Unies. Il y exprime l'appui inébranlable du Canada aux efforts du secrétaire général pour renforcer l'Organisation des Nations Unies.

*Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion de la semaine du désarmement*

20 octobre:

Dans le cadre de sa déclaration à l'occasion de la Semaine du désarmement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la mise sur pied d'un programme de vérification en matière de contrôle des armements et de désarmement, placé sous la responsabilité du ministère des Affaires extérieures. \$500,000 ont, dans un premier temps, été affectés au programme mais ce montant passera à un million de dollars en avril 1984.

*Déclaration du Canada concernant l'attentat de Rangoon*

16 novembre:

Le ministre des Affaires extérieures émet une déclaration à la suite de l'attentat de Rangoon, en Birmanie, qui a coûté la vie à 17 membres de la suite officielle du Président sud-coréen, en visite dans ce pays. Le texte de la déclaration rapporte que « La conclusion principale de l'enquête (menée par le gouvernement birman) est que l'attentat a été planifié et perpétré par des agents du gouvernement de la Corée du Nord. Le gouvernement du Canada, qui ne reconnaît pas la Corée du Nord et n'entretient aucune relation avec elle, condamne avec toute la vigueur possible cet odieux acte de terrorisme ».

*Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur l'attribution du prix Nobel de la paix à Lech Walesa*

6 octobre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures « salue la décision du comité Nobel de décerner à Lech Walesa le Prix Nobel de la paix pour 1983 ». M. MacEachen exprime « le fervent espoir que l'hommage international ainsi rendu à Lech Walesa pour sa contribution personnelle saura aussi guider la Pologne dans la voie de la réconciliation nationale ».

*Inauguration du Consulat général du Canada à Munich*

7 novembre:

Le ministre d'État au Commerce international préside les cérémonies d'inauguration officielle du Consulat général du Canada à Munich. M. Regan déclare que le potentiel que représente le sud de l'Allemagne pour les exportations canadiennes et la coopération industrielle a amené le Canada à se doter d'une représentation dans cette ville. La promotion commerciale constituera la mission principale du nouveau consulat.

*Nomination de membres canadiens à l'Institut canado-israélien*

8 décembre :

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Edward Lumley, annonce la nomination de quatre Canadiens au conseil d'administration de l'Institut canado-israélien pour la recherche et le développement industriels. L'Institut avait été créé en juin dernier en vue de promouvoir et faciliter la réalisation de projets communs de recherche et de développement industriels entre les deux pays. Les quatre membres israéliens du conseil ont été nommés par le ministre de l'Industrie et du Commerce d'Israël.

*Un bureau canadien pour l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture*

5 octobre :

Le ministre de l'Agriculture participe, à Ottawa, à l'inauguration du bureau canadien de l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture. L'Institut a été créé en 1942 dans le but de stimuler la coopération au développement agricole.

*Accord Canada-RFA sur l'entraînement des forces armées*

7 décembre :

Les ministres canadien et ouest-allemand de la Défense signent ceux-mémorandums dans le cadre de l'accord canado-ouest-allemand sur l'entraînement des forces terrestres et aériennes ouest-allemandes au Canada. Les mémorandums précisent les modalités de l'accord. L'armée ouest-allemande s'entraîne au Canada depuis 1974.

*Le Canada met fin à sa participation au programme du Commonwealth pour l'aide à la formation militaire en Ouganda*

28 novembre :

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense annoncent que le Canada mettra fin en mars 1984 à sa participation au programme du Commonwealth pour l'aide à la formation militaire. Dans le cadre de ce programme, le Canada a envoyé en 1982-1983 du personnel médical de l'armée canadienne en Ouganda pour contribuer à la formation du personnel médical de l'armée ougandaise.

*Participation canadienne à l'exploration du fond des mers*

début novembre :

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources annonce que le Canada s'est joint aux États-Unis, à la Grande-Bretagne, à la France, au Japon et à l'Allemagne de l'Ouest pour effectuer l'exploration du fond des mers à la recherche de pétrole et de minéraux.

*Le Canada ratifie la Convention internationale pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord.*

13 octobre :

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Pêches et des Océans annoncent que le Canada a ratifié la Convention internationale pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord. Celle-ci avait été signée par sept pays en 1982 et entre en vigueur maintenant. Elle prévoit la mise sur pied d'une Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord. Le Canada sera membre du Conseil de cette organisation, ainsi que de deux de ses trois commissions.

*Étude du rôle du Canada dans les opérations de maintien de la paix*

30 novembre:

Le président du Comité des affaires extérieures de la Chambre des Communes, M. Marcel Prud'homme, déclare que le comité projette d'étudier le rôle actuel et futur du Canada dans les opérations internationales de maintien de la paix. Les Communes avaient voté à l'unanimité la veille un tel mandat pour le comité.

*Les hommes d'affaires et la réorganisation du ministère des Affaires extérieures*

mi-octobre:

Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Marcel Masse, déclare devant la réunion annuelle de la *Canadian Export Association* que malgré les réserves manifestées par les exportateurs canadiens à l'égard du nouveau système, le gouvernement fédéral estime que la réorganisation des activités reliées à la politique commerciale et à la promotion des exportations au sein du ministère des Affaires extérieures est complétée et adéquate. Selon Roger Hatch, président de la *Export Trade Development Board*, la réorganisation a cependant entraîné des conséquences inquiétantes, l'une d'elles étant l'importance accordée à la politique commerciale et aux relations commerciales aux dépens de la promotion du commerce, une erreur selon M. Hatch.

*La Cour suprême et l'essai des Cruise*

20 décembre:

On apprend que la Cour suprême du Canada décidera en 1984 d'étudier ou non la question de la constitutionnalité des essais du missile Cruise en Alberta. La requête avait été présentée par une coalition de groupes pacifistes et de syndicats. La Cour fédérale d'appel avait statué à la fin novembre que la décision du gouvernement fédéral de permettre l'essai des missiles américains était constitutionnelle.

*M. Clark en Europe*

fin décembre:

M. Joe Clark, député conservateur aux Communes, se rend à Londres et à Genève dans le cadre d'une étude de la question du désarmement qu'il fait pour son parti.

*Nominations diplomatiques*

7 octobre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la nomination de trois ambassadeurs et de deux consuls. M. James R. Midwinter sera ambassadeur au Venezuela, M. John Maldwyn Thomas, ambassadeur en Indonésie et M. Witold Maciej Weynerowski, ambassadeur en Tunisie. MM. Bernard Arthur Gergosz et John Ross MacLachlan seront respectivement consul général à Minneapolis (E.U.) et consul général à Birmingham (Angleterre).

13 décembre:

MM. John Peter Bell, Eric B. Wang, John Lawrence Paynter, Peter McLaren Roberts et Witold Maciej Weynerowski sont nommés respectivement ambassadeurs en Côte d'Ivoire, au Danemark, au Laos, en Mongolie et en Libye. M. Pierre Charpentier sera ambassadeur et observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains à Washington, et M. Jacques Asselin sera pour sa part consul général à Seattle (E.U.).